

Fixation fenetre double vitrage

Par shtiteuf, le 10/05/2010 à 23:06

Bonjour,

Récemment, jai sans faire exprès décroché ma fenetre, qui est une fenetre double vitrage très très lourde.

J'aurais pu me faire très mal, le parquet a pris à ma place.

Je voulais savoir si le propriétaire était obligé juridiquement de fixer la fenetre? Merci d'avance.

Par aie mac, le 11/05/2010 à 07:42

bonjour

je suppose que vous parlez de l'ouvrant seul...

techniquement, il est normal qu'il soit dégondable.

juridiquement, vous êtes responsable des dommages à l'ouvrant et au parquet.